Informations de base

2020/0259(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Utilisation de technologies par des prestataires de services de communications interpersonnelles non fondés sur la numérotation en vue du traitement des données à caractère personnel et autres, afin de lutter contre la pédopornographie en ligne (dérogation temporaire à certaines dispositions de la directive 2002/58/CE) Voir aussi Directive 2002/58 2000/0189(COD) Modification 2023/0452(COD) Modification 2025/0429(COD) **Subject** 1.20.09 Protection de la vie privée et des données 3.30.05 Communications électroniques et mobiles, services cryptés 3.30.25 Réseaux mondiaux et société de l'information, internet 4.10.03 Protection de l'enfance, droits des enfants	

Acte final

Règlement 2021/1232
JO L 274 30.07.2021, p. 0041